



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 juin 2003
Français
Original: anglais

Lettre datée du 29 juin 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me vois dans l'obligation d'appeler, par votre intermédiaire, l'attention du Conseil de sécurité sur les événements récemment survenus en Abkhazie (Géorgie), qui ont entraîné la mort de civils géorgiens :

Un nouvel incident s'est produit le 25 juin de cette année dans la zone de sécurité en Abkhazie (Géorgie), au voisinage immédiat des postes de contrôle des soldats russes du maintien de la paix : ouvrant le feu, les formations illégales abkhazes ont tiré au mortier sur des civils, en tuant deux et en blessant un autre.

Cet incident a aggravé l'atmosphère de violence et d'impunité dans le district de Gali : il n'y a que 10 jours qu'un autre civil géorgien, Tinatin Khubua, a été victime d'un « escadron de la mort » des formations illégales. Comme les attaquants l'ont abondamment démontré, leur but est de terroriser les Géorgiens qui habitent le district de Gali, et de dissuader les déplacés et les réfugiés d'y revenir.

Ces actes de provocation, s'ajoutant à la rhétorique agressive du régime séparatiste abkhaze, qui parle de mener des actions militaires en avançant plus profondément en territoire géorgien, sont gros de conséquences graves. Le plus important est qu'ils risquent de compromettre le processus de paix piloté par l'ONU, en particulier les efforts déployés par les parties russe et géorgienne avec la participation de l'ONU pour la réalisation des accords de Sotchi conclus entre les Présidents de la Russie et de la Géorgie, et l'application des recommandations de la mission d'évaluation de la sécurité dans le district de Gali réalisée par l'ONU.

Ces incidents manifestent aussi la nécessité de lancer d'urgence l'opération de maintien de la paix de l'ONU, ainsi que celle de renforcer les arrangements de sécurité pris sous l'égide de l'ONU pour garantir le retour en toute sécurité des déplacés et des réfugiés.

En lieu et place de la prochaine réunion consacrée au conflit en Abkhazie (Géorgie), nous demandons au Conseil de sécurité de prendre immédiatement des mesures destinées à empêcher une recrudescence des tensions, à mettre fin aux tueries de civils et à faire en sorte d'assurer leur protection dans la zone du conflit.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre
comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Gocha **Lordkipanidze**
